

Fiche de poste

Directrice ou Directeur de la recherche

Identification du poste

Référence | 22/02/S SAR

Filière • Catégorie • Grade | Catégorie A+ • Corps des professeurs des universités, des directeurs de recherche au CNRS ou équivalent

Emploi type | Cadre de direction

Quotité | 100 %

Voie de recrutement | Recrutement ouvert aux titulaires et aux contractuels

Positionnement hiérarchique • Rattachement | Sous l'autorité du directeur de l'Institut national du service public

Autonomie et niveau de responsabilité | Niveau d'autonomie : 4/4 • Niveau de responsabilité : 4/4

Groupe Rifseep | 1

Encadrement | La direction de la recherche comptera environ 25 agents.

Affectation | INSP • Direction de la recherche

Localisation | Institut national du service public, 1 rue Sainte-Marguerite, 67000 Strasbourg

Description du poste

Contexte

L'Institut national du service public (INSP) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif. Placé sous la tutelle du Premier Ministre, l'INSP est membre du réseau des écoles de service public (RESP) et de la conférence des grandes écoles (CGE). Il est engagé dans de nombreux partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

La création de l'INSP s'inscrit dans le cadre de la réforme de la haute fonction publique voulue par le Président de la République pour offrir aux cadres supérieurs de l'Etat une formation d'excellence reconnue sur le plan international, davantage en prise avec les enjeux du XXI^e siècle et les réalités de la société française. C'est le sens de cette réforme en profondeur de l'Etat, la plus importante conduite depuis 1945.

Les six priorités de l'INSP, qui découlent de l'article 5 de l'ordonnance n° 2021-702 du 2 juin 2021, sont les suivantes :

- Une **exemplarité dans le recrutement**, en prolongeant à terme la dynamique engagée avec la création du concours Talents pour poursuivre la diversification sociale, territoriale et académique ;
- Une **professionnalisation de l'enseignement** avec l'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes orientées vers l'action et l'opérationnel et l'approfondissement des liens avec la recherche, ce qui implique une **refonte en profondeur de la scolarité incluant le tronc commun** ;
- Un **rôle central d'ensemblier de l'offre de formation continue** produite aujourd'hui de façon cloisonnée par les ministères ;
- Le **développement d'un écosystème favorable à la recherche** ;
- Le développement de **partenariats d'excellence avec le monde universitaire**, en France comme à l'international ;
- Un **rayonnement international renouvelé**.

Dans ce contexte, l'INSP devra assurer un travail important de transformation et de changement de dimension, tout en assurant avec excellence la scolarité des promotions en cours. La mise en place d'un conseil d'administration aux pouvoirs et champs de compétence revus, ainsi que la création d'un conseil scientifique, d'un conseil pédagogique et d'un comité financier constitue par ailleurs une évolution sensible de la gouvernance au regard de celle de l'ENA auparavant.

Relations fonctionnelles

Membre du comité de direction, la/le directrice/directeur de la recherche sera en relation avec l'ensemble des directions, missions et services de l'Institut. Elle/Il sera également appelé(e) à développer des relations avec les membres du conseil d'administration et du conseil scientifique.

Missions

Avec l'appui des agents de la direction et en lien avec les autres services de l'Institut, la/le directrice/directeur de Recherche est chargé(e) de :

- Piloter la mise en œuvre de la stratégie scientifique de l'INSP en lien avec les différentes instances (comité de direction, conseil scientifique, conseil pédagogique et conseil d'administration) ;
- Organiser la direction de la recherche et participer activement au recrutement et à l'affectation des agents de la direction ;
- Conduire des activités de recherche en action publique et accompagner les chercheurs dans l'accès aux données publiques ;
- Piloter la mise en place du réseau doctoral en action publique ainsi que le cadre nécessaire à l'accès au doctorat des élèves de l'INSP ;
- Favoriser les synergies entre la recherche et les enseignements, notamment dans l'ouverture des publics en formation à la démarche scientifique, en lien avec la direction de la formation initiale et continue ;
- Contribuer activement au renforcement des liens entre recherche, administration et décideurs publics ;
- Veiller au développement et à la valorisation de la recherche et de l'expertise sur l'action publique au niveau national, européen et international notamment au travers de collaborations scientifiques avec des institutions et établissements étrangers, de la diffusion des travaux de recherche de l'INSP et de l'édition de la *Revue française d'administration publique* (RFAP) ;
- Préparer et participer à l'animation du Conseil scientifique de l'Institut.

Conditions d'exercice

Moyens mis à disposition

La direction de la recherche comptera environ 25 personnes.

La direction de la recherche édite la *Revue française d'administration publique*.

Ses activités pourront s'appuyer sur les ressources du Centre de ressources et d'ingénierie documentaires riches de plus de 55 000 monographies, 1 200 titres de revue papier et 260 000 ressources numériques.

Contraintes particulières liées au poste

Poste basé à Strasbourg impliquant des déplacements réguliers en France et à l'étranger

Profil et compétences attendues

La/Le candidat(e) sera nécessairement titulaire d'un doctorat et d'une habilitation à diriger des recherches (HDR). Fort(e) d'une expérience à la tête d'une structure ou de programmes de recherche et possédant une expertise sur au moins une des disciplines liées à l'action publique, la/le candidat(e) devra montrer un intérêt pour les questions relatives à l'action publique ainsi que pour le dialogue entre praticien(ne)s de l'administration et productrices/producteurs de savoirs académiques.

Elle/Il devra avoir des connaissances affirmées sur le fonctionnement et la structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et à l'international. Elle/Il parlera couramment l'anglais.

Faisant preuve d'adaptation, elle/il saura entretenir un dialogue constructif avec les partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'ensemble de ses interlocuteurs.

Esprit novateur, elle/il aimera apporter des idées et les mettre en œuvre pour permettre à la direction de la recherche de participer pleinement aux missions de l'Institut.

Elle/Il saura piloter des projets en s'inscrivant dans une démarche proactive de valorisation scientifique avec ses partenaires et de publication académique de ses travaux de recherche, de développement d'une activité de recherche en propre au sein de l'Institut ; de montage d'un écosystème recherche au sein de l'Institut ; de développement de programmes doctoraux.

Fort(e) d'une expérience en gestion de projet et management d'équipe, elle/il saura constituer une équipe et l'accompagner dans une phase de transition en ayant à cœur de valoriser les compétences.

Qualifications

Niveau de diplôme | Doctorat – HDR

Informations pour candidater

Comment candidater ?

Date limite de candidature | 13/07/2022

Envoi des candidatures | Les personnes intéressées transmettent directement et uniquement leur candidature via la Place de l'Emploi Public en postulant à l'offre d'emploi en ligne :

<https://place-emploi-public.gouv.fr/offre-emploi/directrice-ou-directeur-de-la-recherche---fp-2202s-sar---site-de-strasbourg-reference-2022-909599/>

Dossier de candidature | Les candidatures doivent obligatoirement comprendre une lettre de motivation avec mention de la référence du poste et un CV. La lettre de motivation est à adresser à l'attention de Mme le directeur de l'INSP.

Contacts

Pour des informations sur le poste | Maryvonne LE BRIGNONEN, directeur
maryvonne.le-brignonen@insp.gouv.fr

Pour le suivi de candidature | Gwladys PERETTI, chargée de recrutement
recrutement@insp.gouv.fr • Tél : 03 88 21 45 79